Case
FRC
14647

DISCOURS

SUR LES ÉMIGRATIONS,

PAR M. BILLAUD-VARENNE;

Prononcé à la Société des amis de la constitution, séante aux Jacobins de Paris, et imprimé par son ordre, pour être distribué aux Députés de l'Assenblée Nationale, et envoyé aux Sociétés affiliées.

MESSIEURS,

QUOIQU'ON ne puisse pas se dissimuler que les émigrations ne soient une des plus funestes maladies du corps politique, cependant il est des circonstances où elles doivent alarmer plus ou moins. Je pense donc qu'il y a deux manières d'en calculer les effets. Considérés sous un premier point de vue, ils paroissent infinis. Non-seulement

THE NEWBERRY LIBRARY

les émigrations frappent et atténuent les forces de l'empire, mais elles paralysent l'industrie; elles arrêtent l'agriculture; elles tarissent toutes les sources du commerce; en un mot, c'est un mal qui attaque l'ame d'une nation, et qui la réduit bientôt dans un état d'appauvrissement, de langueur et de mort. Telle est la situation déplorable de l'Espagne, de cette monarchie, la première de l'Europe, sous les règnes de Ferdinand et de Philippe II, et le dernier des empires depuis la proscription des Maures, prononcée par Philippe III. Ce prince inepte, et par conséquent superstitieux et fanatique, n'ayant pu réduire, par la force des armes, une poignée de Hollandois, parvint sans peine, secondé par la coaction du despotisme, à chasser de ses états six à sept mille de ses sujets les plus précieux. Tel est le sort des empires gouvernés au gré des passions d'un chef et de sa volonté arbitraire. Jamais, quand l'égoïsme est le grand ressort de l'administration, jamais elle ne peut être écoutée, cette saine politique qui électrisa tant de fois la magnanimité des Grecs et des Romains, en leur rappelant sans cesse qu'il n'est de vertus et de vraie gloire, que dans l'amour du bien public. Vainement donc les Maures, d'abord vainqueurs de l'Espagne, et ensuite subjugués, avoient cessé de paroître un parti formidable depuis leur désarmement; vainement, dans le séjour de la paresse, ils étoient devenus la classe de citoyens la plus utile à la prospérité publique, en se livrant à l'agriculture, au commerce et aux travaux des manufactures; vainement même ils avoient essayé de tenter l'avarice du gouvernement, par l'offre d'acheter, pour deux millions de ducats, la permission de respirer l'air d'Espagne : le fana-

fisme l'emporta encore sur la cupidité, et ne laissa d'autre choix à l'objet de ses persécutions que l'apostasie, l'échafaud ou la fuite. Ainsi, ces Maures, poursuivis, comme les Juifs, par l'exécrable tribunal de l'inquisition, reportèrent en Afrique, et amenèrent aussi en France, sous la régence de Catherine de Médicis, leur industrie et leur amour du travail : peut-être même pourroit-on fixer à cette époque les premiers développemens des arts mécaniques parmi nous.

Voilà, messieurs, les suites qu'entraînent ces émigrations provoquées par la tyrannie. Il n'est point de peuple moderne qui n'ait à s'en plaindre ; et notre propre patrie a été placée sur le penchant de sa ruine par une proscription du même genre. Tout bon François ne peut se rappeler qu'avec une indignation profonde, la perte irréparable qu'a causé à l'empire la révocation de l'édit de Nantes. Personne n'ignore ce qu'a coûté à la France le seul acte d'un bigotisme absurde et intolérant, de la part d'un roi tout à la fois foible et despote, mais gouverné par une femme qui, affichant un rigorisme mystique, se flattoit d'effacer du souvenir de ses concitoyens le scandale de sa vie passée. L'histoire, dont la voix d'airain couvre, avec la succession des temps, les cris de l'enthousiasme et les acclamations de la flatterie ; l'histoire, toujours impartiale, accuse ce Louis XIV, moins célébré, sans doute, s'il se fût montré moins redoutable, d'avoir fait perdre à la population plus de cent cinquante mille familles indigènes, par l'anathème lancé contre le protestantisme. Ce furent les artistes et les manufacturiers, rassemblés à si grands frais par Colbert ; ce fut un nombre prodigieux de cultivateurs, de ces hommes trop vertueux pour

marchander avec leur conscience, qui s'exilèrent à cette fatale époque. Il a donc fallu toute l'extension du génie françois, et toute l'activité de notre industrie, de notre travail, pour se relever, pour soutenir la concurrence, après un coup aussi terrible.

Cependant, messieurs, il est peut-être permis d'avancer que cette émigration, en transplantant nos manufactures dans toutes les contrées de l'Europe, a étendu la chaîne du commerce par de nouvelles correspondances, a provoqué l'émulation nationale par la rivalité, a hâté les progrès des arts, en multipliant les ateliers et les individus qui s'y consacrent : la preuve en résulte du degré de perfection qu'ils ont acquis, depuis ce moment, avec tant de célérité.

Si donc une semblable émigration n'est pas devenue absolument ruineuse, celle qui ne transfère hors des limites de l'empire que des hommes nuls pour les spéculations du négoce et pour la culture des sciences et des arts, doit-elle faire craindre leur dépérissement et leur anéantissement?

Sans doute, messieurs, ce sont les grands propriétaires et les capitalistes qui désertent; et, en partant, ils emportent le numéraire, qui est le mobile et le nerf de tous les mouvemens du corps politique. Aussi ai-je commencé par convenir que les émigrations avoient toujours des effets pernicieux. Mais c'est un mal qui tient aux circonstances, et qui, bien analysé, peut être regardé comme propre à prévenir un plus grand malheur : c'est une fièvre de saison, qui, dévorant la masse des humeurs, empêche, quand elle est bien soignée, une plus grave maladie.

Les grands, avec leur fortune, eussent acheté

de nouveau des esclaves, et flétri insensiblement l'esprit public. Les prêtres, dans les cantons où la philosophie n'a point encore porté la lumière ; les prêtres, seuls factieux par principe, en se trouvant en plus grand nombre, eussent prêté plus de force à la voix de la superstition et du fanatisme ; et lorsqu'ils n'aspirent, au dix-huitième siècle, qu'à ramener celui de la Saint-Barthelemy, il seroit à craindre qu'ils eussent multiplié avec plus de succès les scènes de Vannes, de Nîmes et de l'île de Corse.

Comment pouvez-vous donc vous alarmer de voir de pareils hommes s'éloigner de votre asyle? N'est-ce pas la couleuvre qui s'élance du sein du bienfaiteur qui la réchauffe, parce qu'elle s'y trouve comprimée, et qu'elle espère, étant plus à son aise, pouvoir lui faire des morsures plus profondes? Mais aussi il est permis de la voir venir, et de s'en défendre plus aisément, en se tenant en garde contre ses atteintes.

Les émigrés sont un levain de fermentation, toujours redoutable au centre d'un empire, dont le peuple est aussi léger et aussi inconséquent que le François. Cette bonhommie nationale seroit extrêmement précieuse sous un gouvernement sage, éclairé, et dont la marche se trouveroit irrévocablement déterminée. Mais dans un temps de révolution, elle expose une nation trop facile à toutes les séductions, à toutes les perfidies de l'intrigue, et la fait voler d'elle-même au-devant des fers qu'elle a brisés.

Vous trouverez peut-être, messieurs, mes opinions bien extraordinaires : néanmoins je vous avouerai qu'à mon avis, c'eût été le plus grand des malheurs, que je crois que c'en seroit fait de notre liberté, si les émigrés se fussent rendus à

la fameuse lettre de M. de Montmorin, écrite, au mois d'avril dernier, au nom du pouvoir exécutif; ou si même, dans le moment actuel, ces émigrés prenoient le parti de rentrer en France; car le peuple, constamment aveugle, croiroit leur en devoir de reste, et tomberoit à leurs genoux pour les en remercier, ne devinant pas qu'une politique rafinée les auroit avertis de se rapprocher de lui, afin de frapper des coups plus sûrs. Avez-vous oublié, messieurs, que nous avons vu ce même peuple porter des bouquets à un de ses ennemis les plus déclarés sous l'ancien régime, et s'empresser de le féliciter de son retour? C'est là l'esprit incertain de cette tourbe insensée qui, à Rome, applaudit d'abord aux vengeurs de la liberté, sortant d'immoler César, et qui, après avoir entendu les déclamations d'Antoine, courut mettre le feu à la maison de Cassius et de Brutus.

C'est donc, messieurs, mettre la nation à couvert des atteintes de l'illusion et de l'erreur; c'est vouloir que l'esprit public ne fasse plus de nouveaux pas rétrogrades, que de laisser partir des hommes cent fois plus redoutables par leur intrigue que par tous les moyens de force qu'ils peuvent employer. Songez d'ailleurs que ces émigrations ne doivent être que momentanées; et de même que nos concitoyens, exilés par le fanatisme, ont, pendant plus d'un demi-siècle, tourné, en soupirant, leurs regards vers leur patrie; de même aussi les émigrans françois emportent certainement, dans leur ame, des projets de retour. Ne compteroit-on pour rien cette habitude qui nous attache si fortement au séjour qui nous a vu naître, ni ces liaisons que forment ou le sentiment, ou l'intérêt, et qui fortifient ces

premiers nœuds de l'habitude? Il suffiroit que la France fût le pays de l'Europe le plus favorisé du ciel, pour que toujours elle rappelât impérieusement dans son sein quiconque y aura reçu l'existence, à moins qu'un despotisme absurde s'obstinât à le repousser. Où trouver ailleurs ces arts, ce goût, ces riens qui enchantent, et que les étrangers s'empressent eux-mêmes de venir admirer? Où trouver ailleurs cet esprit fin et délicat, cet enjouement, cette gaîté ravissante, ce bon ton de la société, ces femmes qui l'embellissent par leurs appas et par leur amabilité? C'est, en un mot, le jardin d'Epicure, dont on ne peut sortir sans regret, et sans emporter avec soi l'esprit du retour le plus prompt.

Ainsi, messieurs, sous le rapport d'un exil perpétuel, la désertion des riches n'a donc rien d'inquiétant. La crainte des vengeances d'un peuple, justement irrité, les a d'abord mis en fuite. Depuis, le dépit de voir leur morgue humiliée, leur a inspiré le projet d'aller implorer le secours des puissances de l'Europe, pour tâcher de replonger dans l'esclavage une nation dont la liberté naissante doit effaroucher tous les despotes. Mais c'est Tarquin et ses courtisans qui vont traîner les restes d'une frêle grandeur dans une cour étrangère, et qui, se ligaant avec leurs propres ennemis contre la patrie, font la triste expérience que la cause des tyrans est bien foible, quand une fois les peuples commencent à être éclairés sur leurs droits.

Cependant, messieurs, ce seroit vous inspirer une sécurité trompeuse, que de chercher à vous persuader que vos ennemis ne tenteront aucun effort pour renverser notre constitution. Je pense, au contraire, qu'une révolution qui fait rentrer

dans la fange le pouvoir des despotes, l'orgueil des grands et la superstition des prêtres, ne peut finir que par une catastrophe terrible : tant de conspirations formées et découvertes en ont été les avant-coureurs, et en confirment la certitude.

Lors donc que dans un moment, peut-être décisif, vos ennemis intérieurs se réveillent et partent en foule, c'est, n'en doutez pas, pour aller éguiser leurs poignards sur la frontière. Mais, je le répète, ne vaut-il pas mieux avoir de front ces traîtres à la patrie, que si, placés à la tête de votre propre armée, ils conduisoient à la boucherie nos généreux défenseurs?

Ainsi, messieurs, la politique vous prescrit de moins songer à arrêter ces émigrations, auxquelles d'ailleurs, dans la circonstance, aucune loi, vraisemblablement, ne pourroit mettre obstacle, qu'à déjouer les manœuvres de ces perfides, en se préparant sérieusement à repousser leurs attaques avec vigueur, et un succès assuré. Quelle seroit donc la marche à suivre? Il est nécesssaire, il est instant que le premier soin de nos législateurs, soit de mettre enfin les frontières en état de défense; et à cet effet, il faudroit que le ministre de la guerre fût tenu de rendre compte chaque jour de ses opérations à l'assemblée nationale; il faudroit que, d'un autre côté, des surveillans incorruptibles fussent chargés de suivre ces mêmes opérations, et d'éclairer sans cesse sa conduite; il faudroit que toutes les mesures qui auroient dû être prises il y a plus de dix-huit mois, et dont le défaut d'exécution rend les agens du pouvoir exécutif coupables du crime de lèze-nation, fussent à la fin réalisées; il faudroit que, sans délai, l'assemblée

législative profitât de la circonstance la plus favorable pour régénérer l'armée; et si, pendant la précédente législature, un comité militaire gangrené a constament sacrifié le soldat à l'ambition des chefs; si l'assemblée constituante, égarée par ce comité, n'a pas voulu profiter des avertissemens qui lui ont été donnés sur les manœuvres de ces chefs, et par le fameux enlèvement des cravattes, et par la malheureuse affaire de Nancy, et par les tristes victimes égorgées ou flétries dans les régimens de Château-Vieux, et de ci-devant Bourgogne, et encore par tant d'exclusions arbitraires prononcées, depuis la révolution, contre le soldat qui lui a donné l'impulsion, et qui en est devenu ensuite le plus ferme soutien; exclusions d'autant plus marquantes, qu'elles font obtenir aujourd'hui, par un seul acte de civisme, un congé, qu'il falloit sous l'ancien régime acquérir au poids de l'or; en un mot, si cette assemblée constituante, s'en reposant toujours sur des sermens, que des parjures célèbres ont démontré être insuffisans, pour lier les ennemis de la liberté et du bien public, a exposé la France aux plus grands dangers, par son décret relatif aux officiers de l'armée; maintenant que ces mêmes officiers, foulant aux pieds l'honneur et la foi jurée, ont l'indignité d'abandonner leurs drapeaux, que le décret le plus utile à rendre dans la circonstance, permette de porter aux postes desertés, des officiers, et plus attachés à leurs devoirs, et plus jaloux de la vraie gloire; que pour dédommager l'armée de toutes les vexations qu'elle a souffertes, depuis qu'elle s'est déclarée contre le despotisme; que pour honorer sa persévérance et encourager son patriotisme, cette

armée si précieuse soit autorisée, pour cette fois seulement, à nommer à tous les emplois vacans par la trahison la plus infâme; que la célérité de cette opération empêche que les déserteurs, rappelés en France par l'évènement d'un complot avorté, ou par le besoin impérieux, et trouvant à leur retour la place prise, ne puissent être réintégrés; car autrement, messieurs, n'en doutez point, un ministre, dont la conduite anfractueuse et tergiversante ne prête que trop aux soupçons, ne manqueroit pas de remettre en pied ces vils fugitifs, sous le prétexte qu'une défection aussi notoire n'avoit néanmoins pour objet que le dessein de voyager. Ainsi, par cette loi d'une profonde politique, vous ôteriez une ressource à l'intrigue; et de plus, vous donneriez à votre armée la meilleure organisation, puisqu'elle éléveroit infailliblement aux grades supérieurs, ces officiers qu'un régime de turpide appeloit, d'un ton méprisant, *officiers de fortune*, ce qui veut dire, en parlant le langage de la justice et de la raison, officiers du plus grand mérite. C'est alors que vous verriez sortir de l'obscurité, des Faber, des Catinat, des Roses et des Chevert; c'est alors que vous pourrez être certains d'avoir le corps d'armée le plus imposant de l'Europe, étant dirigé par une expérience consommée et l'amour de la patrie; c'est alors, en un mot, que les chefs de l'armée cesseront d'être d'intelligence avec le ministère, et que non-seulement vous ne serez plus autant exposés à ses manœuvres souterraines, mais qu'aussi-tôt qu'il pourra dévier le sentier de la constitution, vous en serez instruits par les inspecteurs immédiats de sa conduite.

Il resteroit donc encore, dans cette hypothèse

même, un dernier vœu à former; c'est que l'assemblée nationale renonçât décidément à conserver à ces émanations d'un pouvoir, qui ne doit en imposer qu'aux esclaves, cette condescendance pusillanime, ces foiblesses coupables, qui, dans les derniers temps, ont déshonoré la précédente législature, et qu'on peut dire avoir été un des plus grands obstacles aux progrès de la révolution. Songez, législateurs, que vous n'êtes pas les représentans du peuple, pour ramper devant les idoles de la fortune, mais pour faire courber, au contraire, leur tête altière sous le joug de la loi. Si donc il arrivoit que les ministres, nos premiers ennemis, avant comme après la révolution, pussent persister dans le projet tant de fois manifesté de la détruire; si ces hommes, qui ne connoissent que l'orgueil et l'ambition, continuoient à trahir l'état, au lieu de le servir, soit en négligeant de garnir les frontières d'hommes et de munitions de guerre, soit en vexant les troupes de ligne pour les soulever, soit en fatigant les volontaires nationaux, pour attiédir leur zèle et les faire déserter; ne soyez point arrêtés par cette fausse considération, attachée à la prééminence des rangs, ni effrayés de la latitude d'un pouvoir qui n'est rien aux yeux de celui qui en détermine la mesure. Que toujours donc le salut du peuple soit le seul cri qui se fasse entendre à vos consciences, pour qu'enfin la loi de la responsabilité cesse d'être un réglement tombé en désuétude dès son origine. Certes, il seroit temps que des fonctionnaires coupables payassent de leur tête une chaîne trop longue de trahisons; et, je ne crains pas de le dire, le peuple sera éternellement le jouet de leur ambition, si quelque exemple

imposant ne sert jamais à en limiter la sphère.

Telles sont, messieurs, les précautions les plus sûres pour prévenir les suites funestes de ces émigrations, dont la multiplicité paroît propre aujourd'hui à répandre des alarmes universelles; car il ne faut pas perdre de vue que le plus grand mal qu'elles pouvoient occasionner dans l'intérieur de l'empire, est maintenant sans remède; je veux parler de l'exportation du numéraire, qui, déjà effectuée en grande partie, borne tous nos soins à empêcher que la continuité de cet enlèvement mette le comble à notre détresse. Actuellement qu'il ne reste plus dans la circulation que du papier, les émigrans sont réduits eux-mêmes à la ressource d'emporter des assignats, pour les convertir chez l'étranger, où ce genre d'agiotage commence aussi à s'introduire; de sorte que la soustraction de ce papier devient encore une nouvelle cause d'épuisement, qui rend les assignats extrêmement rares. Par-conséquent il est très-essentiel de porter également les regards de ce côté-là, puisque si cette circulation perpétuelle de nos espèces en pays étranger, achève d'absorber entièrement la masse monétaire, son renouvellement en deviendra plus difficile, lorsqu'enfin le jour si désirable de s'occuper de cette grande opération sera arrivé.

Quant à présent, il faudroit donc qu'on rendît au plutôt un décret, tendant à arrêter, autant qu'il est possible, les revenus territoriaux dans le sein de l'état. Peut-être même seroit-il peu de moyens plus sûrs pour réduire promptement la coalition de nos ennemis, ou à l'impossibilité de rien entreprendre, ou à l'impuissance de soutenir long-temps un dernier effort.

Les émigrés doivent être partagés en deux

classes, les riches et les pauvres. Les riches, par un déplacement dispendieux, consument déjà en faux frais et en pure perte, plus d'un tiers de leur fortune. Remettez sur les propriétés de ceux-là un surcroît d'imposition, ou de la moitié, ou des deux tiers du revenu, et vous émousserez à coup sûr les armes avec lesquelles ils espèrent encore pouvoir nous asservir. La justice et la raison autorisent également cette sur-taxe. Jean-Jacques a bien établi dans son Contrat Social: Qu'il devoit être licite à tout citoyen de déserter ses foyers à volonté. Cependant, il y a mis cette exception : Hors les circonstances où la patrie se trouveroit être en danger. Ainsi, messieurs, d'après ces principes, puisés dans la plus rigoureuse équité, il s'ensuit que l'émigrant, fût-il même absent pour des causes légitimes, dans un temps de révolution, où la liberté des personnes et la sûreté des propriétés sont à la fois menacées, doit payer une contribution plus forte que le citoyen qui ne désempare pas; ne fût-ce que pour dédommager celui-ci des dangers qu'il court en défendant leurs droits communs. A plus forte raison doit-on trouver dans les propriétés de ces êtres assez lâches pour se déclarer les ennemis de leur patrie, la juste compensation des maux auxquels ils l'exposent. Ne s'effacent-ils pas eux-mêmes, par leur désertion, de la liste des citoyens? Quand donc ils se vouent de leur propre mouvement à la mort civile, leur succession est bien ouverte de plein droit au profit du trésor national; et certes ce ne seroit point agir avec trop de rigueur à leur égard que de prononcer contre ceux convaincus d'avoir porté les armes contre leur patrie, une confiscation de tous leurs biens, pour être partagés entre les

défenseurs de la constitution et de la liberté, dans la proportion des traits de courage et de civisme que ces héros pourront faire éclater. L'histoire d'Angleterre vous offre un exemple à peu près du même genre; et sûrement, messieurs, vous êtes instruits que le peuple anglois, dont le caractère est si parfaitement prononcé, n'a pas cru, à l'époque de ses dernières guerres civiles, devoir conserver un seul héritage à des hommes capables de suivre en France cet imbécille Jacques II, qui perdit le trône pour avoir voulu être aussi un despote.

Quant aux émigrés sans fortune, la déplorable existence qu'ils ont déjà, les rend, sous tous les rapports, des êtres bien dignes de pitié. Qui s'imagineroit que des hommes qui ne travaillent que pour l'orgueil, s'abaissent néanmoins à faire, sur une terre étrangère, le vil métier de mendians ? Car, messieurs, ils ne vous quittent que pour aller tendre la main, et recevoir honteusement trente livres par mois de la générosité stipendiaire d'un potentat avare. Dans quel délire, dans quelle dégradation les passions des hommes ne les entraînent-elles pas !

Eh ! messieurs, que faut-il de plus que la certitude d'une situation aussi précaire, aussi misérable, pour nous tranquilliser sur les résultats d'une désertion que la pénurie et le désespoir rendent à l'envi infructueuse ? Quand le courage des Romains, et une attitude fière et soutenue, contraignit Porsenna à lever le siège de Rome, Tarquin le superbe fut réduit à s'enfermer dans Cire, ville d'Etrurie, où il traîna le reste de ses jours, au sein de l'obscurité et du mépris.

Forcez donc vos ennemis à mettre bas les

armes, ou en provoquant leurs attaques pour les repousser avec plus d'avantage, ou en les plongeant, par de justes mesures, dans un épuisement absolu; et sur-tout en fortifiant la constitution par des lois sages, par une justice sévère contre les vampires et les traîtres; en un mot, par la proscription de l'intrigue et la protection due exclusivement au civisme. C'est alors, messieurs, que ces émigrés, soit pour prévenir leur ruine totale, soit en manquant d'un dernier nécessaire, se trouveront fort heureux si vous voulez encore les recevoir dans une contrée que vous aurez rendue plus attrayante, en l'affranchissant à jamais des préjugés de l'ignorance et du joug de l'oppression.

Au surplus, l'industrie nationale fait déjà même refluer à sa source la fortune des émigrés opulens; car il est notoire que nos manufactures se trouvent dans la plus grande activité, et que les demandes sont très-multipliées. Si donc il est vrai que le luxe soit utile dans un grand empire, il n'y a point de regrets à former, puisque, malgré beaucoup de retranchemens, le faste n'a pas cessé d'être la passion dominante. D'ailleurs, c'est peu pour des êtres qui ont l'habitude de vivre en France, de faire usage de nos productions loin de leurs foyers; ils voudront donc doubler leurs jouissances en venant les savourer à la source. Ainsi, en supposant leur présence utile à la consommation, on ne peut douter qu'avec nos modes, nos futilités, nos délices françoises, accrues par notre liberté même, et qui n'ont un prix réel que parmi nous, nous ne conduisions bientôt nos plus riches émigrés au repentir de leur exil.

Les autres n'étant que des plantes parasites qui surchargent le terrain par-tout où elles végètent, doivent être par conséquent chassés des empires où ils ne porteroient que l'appauvrissement et la famine, aussi tôt que vaincus par la force, ou par le besoin, les malveillans resteront enfin sans espérances. Et qu'on juge si, dans cette extrémité, ces nouveaux enfans prodigues ne regarderoient pas comme la plus grande des faveurs, de rentrer dans leur ancienne patrie, et d'y venir chercher des ressources qui n'existent nulle part.

Enfin, messieurs, dût-on supposer, contre toute vraisemblance, que ces émigrans, par un esprit de fanatisme et de faction, persistassent à renoncer au bonheur, en vivant éloignés d'un pays qu'ils ne brûlent de subjuguer que pour s'y transplanter plutôt; encore une fois que nous importe. L'Angleterre, dont la population est bien plus restreinte que la nôtre, a-t-elle paru souffrir de ces émigrations éphémères, et qui sont une des calamités inhérentes aux dissentions intestines? L'Angleterre, qui les a vu tant de fois s'effectuer dans son sein, a pris néanmoins un nouveau lustre sous Cromwel, qui sut ranimer son commerce anéanti. On sait que depuis elle disputa à la Hollande l'avantage de donner un asyle aux artisans françois, proscrits par Louis XIV, et que ces deux nations doublèrent leurs richesses par ce trait de politique; tandis qu'une noblesse de parchemin, qui ne sait que dévorer le peuple, en harcelant sans cesse la prodigalité du monarque, prouva très-évidemment en France, que ce ne sont pas les courtisans qui font valoir et fleurir les empires.

Oui, messieurs, c'est le talent, c'est l'industrie, c'est l'activité de la masse de la nation qui donnent de la splendeur aux Etats. Et à quel degré de prospérité ne doit pas atteindre la France, quand sa nouvelle constitution favorise à la fois le génie et l'amour du travail? Quel homme, vraiment estimable par ses talens, ne va pas jouir désormais d'une considération qui n'appartient qu'au mérite ? Quelles facultés, et physiques et morales, ne va-t-on pas voir se développer, maintenant qu'elles ne connoîtront plus d'autres bornes que celles que la nature leur aura imposées ? Croyez donc que dans un temps où de tous côtés le commerce et l'industrie sont encore entravés par des lois barbares ou fiscales ; croyez, messieurs, que quiconque se sentira, ou de grands moyens, ou une grande ambition, s'empressera de venir parmi vous courir la carrière illimitée que vous lui avez ouverte.

Ce n'est donc pas à vous, mais aux puissances voisines, à redouter tôt ou tard les émigrations vraiment destructives des empires, parce que, quoique moins nombreuses, elles enlèvent définitivement aux états désertés le talent et la richesse. Ainsi, messieurs, pour hâter une révolution qui doit vous donner pour concitoyens les ennemis innombrables de la tyrannie et les amis des sciences et des arts, cimentez les bases de votre constitution, en mettant en jeu, à votre tour, tous les ressorts de la politique, et toutes les forces d'une nation qui compte vingt-cinq millions d'habitans. Sortons enfin, par un de ces coups décisifs, de cet état continuel d'incertitude et d'alarmes : la nation en a besoin pour être elle-même arrachée à son apathie ; car peut-être

n'est-il pas un moment à perdre pour lui faire ouvrir les yeux. Craignez qu'à force de donner à ses ennemis la mesure de sa sécurité, de sa tiédeur et de son insouciance, elle ne les encourage à tout entreprendre. Rappelez-vous ce qui leur est permis d'oser depuis qu'ils ont pu faire entendre impunément des menaces parricides jusques dans le sanctuaire de l'aréopage françois. Que cette leçon vous ramène à celle qui découle d'une maxime de Montesquieu : c'est qu'une révolution est manquée, lorsqu'une nation frappe ses tyrans, et que, dans le même temps, ses législateurs ménagent la tyrannie. Dès le 14 juillet 1789, la tâche du peuple étoit remplie; mais celle de la politique est étrangement restée en arrière ; quand le joug n'est rien moins que brisé. Par-tout je vois des victimes de l'oppression et de l'arbitraire ; le patriotisme le plus pur est déjà un crime poursuivi avec plus de rigueur que sous l'ancien régime. Cependant l'ensemble de la nation sommeille ; quoiqu'environnée de précipices, parce que les coups ne portent pas encore directement sur elle, et qu'en sacrifiant ses plus zélés défenseurs, on a l'adresse d'insérer dans leurs arrêts de proscription les mots illusoires de patrie, de paix, de constitution et de droits du peuple. C'est donc une vérité bien douloureuse pour l'humanité, mais attestée par l'exemple de tous les empires, qu'il faut, pour amener un dénouement décisif dans un temps de révolution, que la pointe des bayonnettes soit appliquée sur toutes les poitrines, et qu'il ne reste plus à choisir qu'entre la liberté ou la mort.

Afin d'obtenir l'une et de prévenir l'autre, je me résume, en demandant :

1°. Qu'on s'assure au plutôt du véritable état

des frontières, pour qu'elles ne manquent de rien;

2°. Que la conduite du ministère soit veillée de près, et les agens du pouvoir exécutif punis, en cas de délit, sans aucune grace;

3°. Que l'armée soit autorisée très-promptement à nommer elle-même, sans tirer à conséquence, aux postes vacans;

4°. Enfin que les propriétés des émigrés et des émigrans soient imposées, dès ce moment, d'un excédent de contribution, portée à la moitié ou aux deux tiers du revenu, et que même leurs biens soient confisqués, après un terme fixé, au profit de la nation. Car, messieurs, je le répète, c'est en restreignant les moyens des malveillans qu'on triomphe de leurs perfidies, et plus sûrement, et plus heureusement.

La Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins Saint-Honoré, à Paris, a voté l'impression de ce Discours, dans sa séance du 16 octobre 1791.

BRRISSOT, *Président;* COLLOT-D'HERBOIS; CHABOT; CAMILLE DESMOULINS, *Secrétaires.*

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.